

Les salaires composent en grande partie les revenus de la population et plus particulièrement ceux provenant de l'activité : 86 % des revenus d'activité proviennent des salaires sur le territoire. Le salaire net horaire moyen sur le Nouveau pays de Lorient est inférieur à ceux observés en France métropolitaine et en province mais se situe au même niveau que la Bretagne. Pour certaines catégories socio-professionnelles le niveau constaté sur le territoire est souvent au-dessus du niveau régional. Au-delà des comparaisons avec les départements, la région et la province, cette étude détaille les salaires par âge, genre et catégories socio-professionnelles.



Le salaire net horaire moyen est de 12,90 € sur le territoire. Il est en deçà du niveau de la province mais est au niveau de la moyenne régionale et même supérieur à la moyenne des deux départements sur lesquels se positionne le nouveau périmètre du pays de Lorient. A l'intérieur de ce dernier, c'est Lorient Agglomération qui a la plus forte moyenne des salaires (13 € net/heure), l'unité urbaine de Lorient atteignant même une moyenne de 13,20 € net de l'heure.

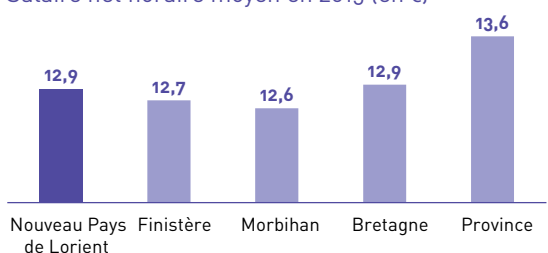
Les données :

Les données sur les salaires nets horaires moyens sont fournies par l'Insee avec les fichiers DADS (Déclaration annuelle de données sociales). Les salaires nets horaires moyens sont ceux des résidents et non les salaires sur le lieu de d'emploi.

Méthode de calcul :

Les salaires pour le Nouveau pays de Lorient ont été reconstitués par une moyenne pondérée par le nombre de salariés des 3 EPCI qui composent le Nouveau pays de Lorient.

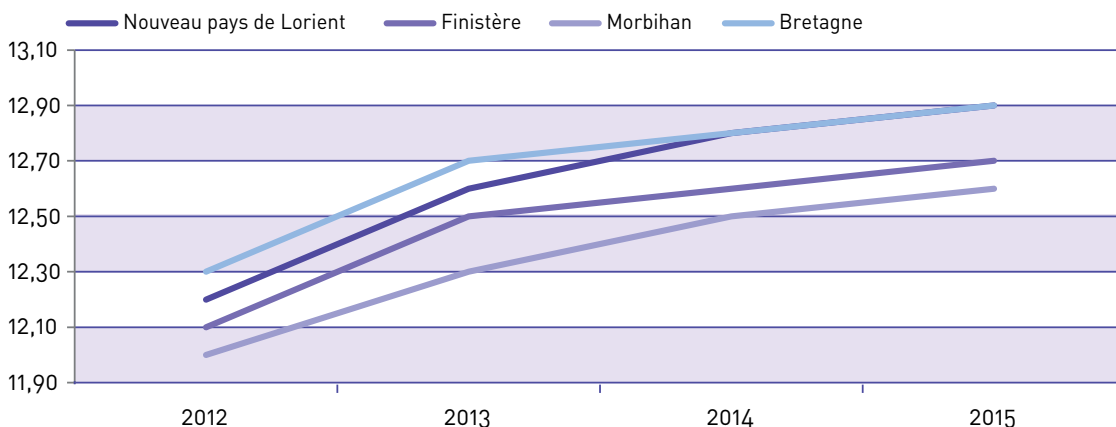
Salaire net horaire moyen en 2015 (en €)



Source : Insee, DADS - Traitement : AudéLor

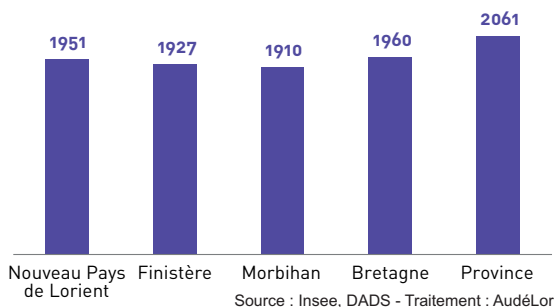
L'évolution du salaire net horaire moyen est comparable sur toutes les échelles observées : un gain de 0,40 € en moyenne par heure entre 2012 et 2013, 0,20 € entre 2013 et 2014 et enfin 0,10 € entre 2014 et 2015. Les courbes d'évolution du salaire net horaire moyen montrent un rattrapage du niveau régional par le territoire depuis 2013 malgré une moindre augmentation la dernière année. Ainsi de 2012 à 2015, le salaire net horaire moyen du Nouveau pays de Lorient a augmenté de 0,70 €.

Médiane des revenus disponibles par U.C. par mois selon la tranche d'âge en 2015 (en €)



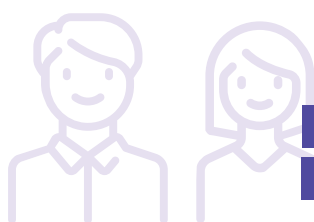
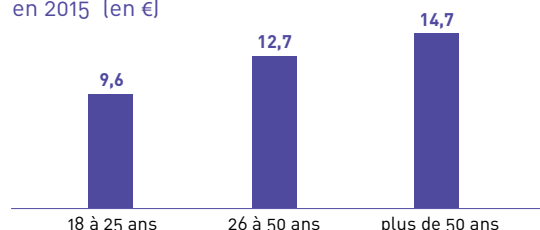
Source : Insee, DADS - Traitement : AudéLor

Les petites différences de salaire horaire peuvent induire de fortes disparités dans le salaire mensuel. Par exemple, une différence de 1 € entraîne une différence de 151,67 €/ mois pour un temps complet (151.67 heures). Ainsi de 2012 à 2015 c'est un gain de plus de 100 € sur les salaires mensuels qui est observé pour le Nouveau pays de Lorient. De même, à titre indicatif, pour des temps complets les salaires mensuels nets moyens (en €) en seraient les suivants :



Le salaire augmente avec l'évolution de la carrière, ainsi on observe une augmentation de plus de 50 % sur le territoire entre l'entrée dans la vie active (de 18 à 25 ans) et la fin de la vie active (plus de 50 ans) soit 5,10 € de plus par heure.

Salaire net horaire moyen par tranche d'âge en 2015 (en €)



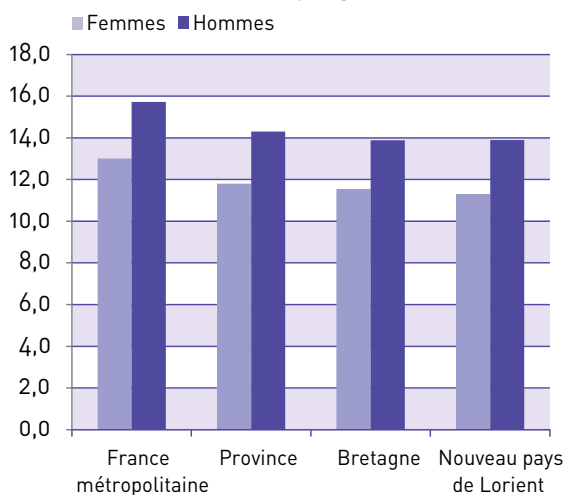
DES INÉGALITÉS HOMMES FEMMES

SUR TOUS LES TERRITOIRES

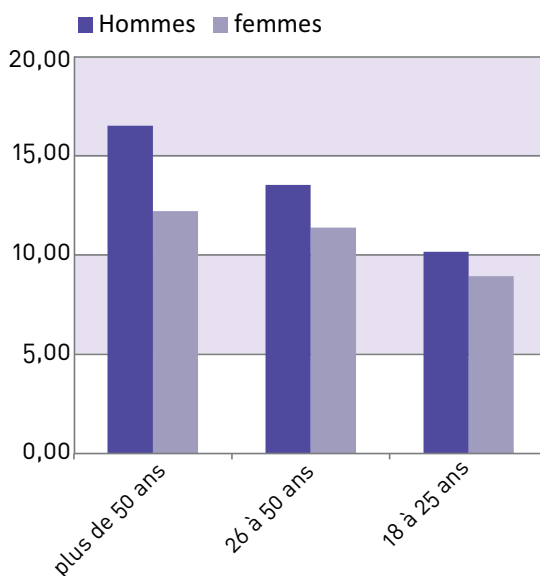
Sur toutes les échelles observées les salaires nets horaires moyens sont plus importants pour les hommes que pour les femmes. Cet écart est de 2,60 € par heure pour le Nouveau pays de Lorient, soit un écart théorique de près de 400 € pour un temps plein. Cet écart de salaire est du même ordre de grandeur sur les autres échelles.

Les écarts de salaires entre les femmes et les hommes se creusent avec l'âge. Sur le territoire l'écart est de 1,30 € de 18 à 25 ans, de 2,10 € de 26 à 50 ans pour atteindre 4,30 € après 50 ans.

Salaire net horaire moyen par genre en 2015 (en €)



Salaire net horaire moyen par genre et tranche d'âge en 2015 (en €)

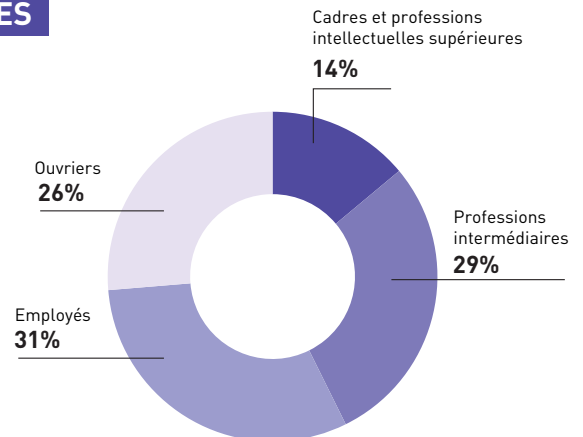


LES SALAIRES

PAR CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Parmi la population active, 4 catégories socio-professionnelles composent les salariés : les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers. Ces salariés représentent 91,6 % de la population active.

Répartition des salariés sur le Nouveau pays de Lorient en 2015



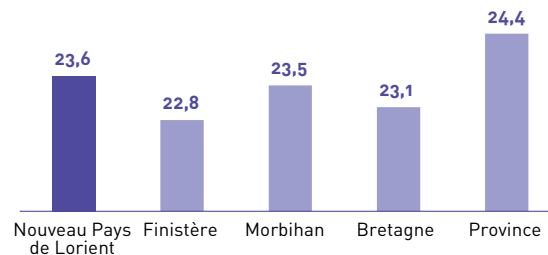
Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble des salariés
13 279	27 406	29 563	25 086	95 334

Source : Insee, RP - Traitement : AudéLor

Localement, un niveau de salaire plutôt favorable pour les cadres

Le salaire net horaire moyen pour les cadres et professions intellectuelles supérieures sur le Nouveau pays de Lorient est de 23,60 €. C'est moins de 1 € de différence avec la province et 0,50 € de plus qu'en Bretagne.

Salaire net horaire moyen des cadres en 2015 (en €)

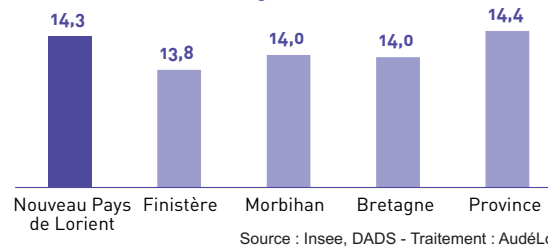


Source : Insee, DADS - Traitement : AudéLor

Un niveau de salaire très favorable pour les professions intermédiaires

Pour les professions intermédiaires, le Nouveau pays de Lorient se classe quasiment au même niveau que celui de la province. Il est au-dessus de la région et des départements du Morbihan (+0,30 €) et du Finistère (+0,50 €) avec un salaire net horaire moyen de 14,30 €.

Salaire net horaire moyen des professions intermédiaires en 2015 (en €)

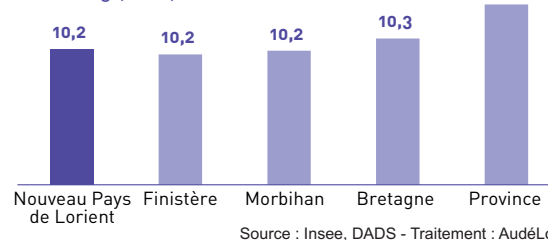


Source : Insee, DADS - Traitement : AudéLor

Un niveau de salaire dans la moyenne pour les employés

Le salaire net horaire moyen pour les employés est de 10,20 € sur le Nouveau pays de Lorient. Ce niveau de salaire est le même que celui observé sur les deux départements concernés par le périmètre du Nouveau pays de Lorient. Cette moyenne est légèrement inférieure à celle de la Bretagne (-0,10 €) et celle de la province (-0,30 €).

Salaire net horaire moyen des employés en 2015 (en €)

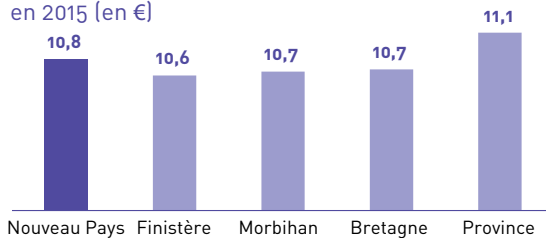


Source : Insee, DADS - Traitement : AudéLor

Un niveau de salaire assez favorable pour les ouvriers

Le salaire net horaire moyen des ouvriers est de 10,80 € sur le Nouveau pays de Lorient. Ce niveau de rémunération est inférieur à celui de la province (-0,30 €) mais supérieur à celui de la Bretagne (+0,10 €) et des deux départements (+0,10 € et + 0,20 €)

Salaire net horaire moyen des ouvriers en 2015 (en €)



Source : Insee, DADS - Traitement : AudéLor

En conclusion, même si le salaire net horaire moyen sur le territoire est inférieur à la province et au même niveau que la Bretagne, dans le détail, il est souvent plus favorable que la Bretagne et les deux départements du Morbihan et du Finistère et plus souvent assez proche du niveau de la province. Ainsi, pour les cadres et profes-

sions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires et les ouvriers (soit les deux tiers des salariés du territoire), les salaires nets horaires moyens sont supérieurs à ceux de la Bretagne et des départements du Morbihan et du Finistère.

Contact :

Rozenn Ferrec
02 97 12 06 66

AUDÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com

Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : www.audelor.com

